



**COMPTE-RENDU et DELIBERATIONS du CONSEIL
SYNDICAL du 13/06/2023 à Paris 47 rue Turbigo, dans les
locaux de la Bourse du travail**

Présents : Michel Carreric, Serge Dépéro, Stéphan Beziel, Mickael Hamon, Dolorès Poinot, Patrick Barberon. Arrivées à 11 h suite panne RER, Paul Michaux, Todine SIBAN

Visio / téléphone : Thibault Ottenin (à partir de 11h)

ORDRE DU JOUR : 1 _ Approbation Compte Rendu Conseil Syndical du 20/04/23
2 – Préparation AG 2023
4 – point financier (Patrick Barberon)
5 – Question diverses

1 - Approbation Compte Rendu Conseil Syndical du 20/04/23 : approuvé à l'unanimité des membres présents ou représentés

2 – Préparation AG 2023 :

- a) Lecture du rapport Moral par Mme la Secrétaire Générale : 'ci-joint'
- b) lecture du rapport Financier au 31/12/2022 par le Trésorier : 'ci-joint'
La Commission de Contrôle n'ayant pu effectuer sa mission (*documents non parvenus à temps*) il n'y aura pas de rapport à présenter devant l'AGO, point à porter à l'Ordre du jour du Conseil du 14/09/13
- c) proposition des cotisations pour 2024 à valider par AG
À noter une progression du nombre d'adhérents entre 2022 et 2023
- d) Présentation du Budget Prévisionnel 2024 Par le Trésorier discussion et adoption en CS
- e) Renouvellement de la Commission de contrôle :
- f) Questions Diverses

3 – Point Financier :

Avoirs à cette date du 31 mai 2023 (Compte Sté Générale = 994.44, Livret A = 32500, Compte Titres = 40000. Le Trésorier demande qu'un fichier de l'Etat des Adhérents soit adressé à chaque DS pour sa section syndicale aux fins de contrôle et ajustement. Cette action sera effectuée en novembre de chaque année.

4 – Question diverses :

- a) Le Secrétaire Administratif informe le Conseil qu'il a rencontré des difficultés pour obtenir une réservation de salle au Siège de L'UNSA à Bagnole, à 2 reprises il lui a été indiqué qu'il n'y avait aucune disponibilité. Il est demandé que la réservation soit effectuée dès adoption du calendrier des réunions. A faire le plus rapidement pour les 14/09/23 et 23/11/23
- b) Contentieux LEVY : cette affaire sera présentée en audience devant le Tribunal en octobre 2023.
- c) Il a été constaté que nombre d'adhésions ne nous parvenaient pas. En effet les demandes qui sont adressées directement à Bagnole sont dirigées vers UNSA-FESSAD, les membres du Conseil s'interrogent sur cette concurrence dans la mesure où c'est le SNPHLM qui est fondateur dans les branches du Logement Social. Il est nécessaire de rencontrer les responsables de l'UNSA pour comprendre cette situation qui ne nous permet pas de représenter tous les salariés de ces filières.

La Secrétaire Générale

Todine SIBAN

le secrétaire administratif

Michel CARRERIC